amU Aix Marseille Université

Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Pôle Institutionnel, statutaire
et coordination

Délibération n°2025-07-15-03-CA

Relative à la répartition des enveloppes budgétaires de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) pour l'année 2026

Le Conseil d'administration d'Aix Marseille Université,

En sa séance du 15 juillet 2025, sous la présidence de M. Eric BERTON, Président de l'Université,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article D. 841-9,

Vu le décret n°2019-205 du 19 mars 2019, relatif aux modalités de programmation et de suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix Marseille Université,

Vu l'avis de la Commission ad hoc CVEC en date du 25 juin 2025 relatif au budget de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) pour 2026,

Vu l'avis favorable de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 3 juillet 2025 relatif au budget de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) pour 2026,

Considérant qu'il relève de la compétence du Conseil d'administration d'approuver chaque année la programmation des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus,

Après en avoir délibéré,

Article unique :

APPROUVE la répartition des enveloppes budgétaires de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) pour l'année 2026, telle qu'annexée à la présente délibération.

Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon
13284 Marseille Cedex 07 – France

T. + 33 (0) 4 91 39 65 00
F. + 33 (0) 4 91 31 31 36

amU Aix Marseille Université

Direction des affaires juridiques et institutionnelles
Pôle Institutionnel, statutaire
et coordination

Cette délibération est adoptée à la majorité des membres présents et représentés (27 voix pour et 2 abstentions).

Membres en exercice : 36
Quorum : 18 membres présents et représentés
Présents et représentés : 21 membres présents et 8 membres représentés

Fait à Marseille, le **15 juillet 2025,**

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON

Aix Marseille amU Université

Publiée le : 21 JUIL. 2025

Transmise au Recteur de la région académique le : 21 JUIL. 2025

Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon
13284 Marseille Cedex 07 – France

T. + 33 (0) 4 91 39 65 00
F. + 33 (0) 4 91 31 31 36